

Direction de la Commande Publique

Concours de maîtrise d'œuvre sur esquisse pour
la construction d'une Piscine Olympique
Métropolitaine à Rezé – Jury - Désignation des
personnes qualifiées et des autres personnes

Arrêté 2023 - MPO .

La Présidente,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le Code de la commande publique, et notamment ses articles R. 2172-2 et R. 2162-15 à R. 2162-26,

Vu la délibération du Conseil métropolitain des 22 et 23 juin 2023 autorisant le lancement d'un concours de maîtrise d'œuvre pour la construction de la Piscine Olympique Métropolitaine à Rezé et constituant une commission d'appel d'offre *ad hoc* tenant lieu de jury chargé de désigner les équipes de maîtrise d'œuvre et d'émettre un avis sur les projets émis,

Vu l'arrêté de Madame Johanna ROLLAND, présidente de Nantes Métropole, portant délégation à Monsieur Ali REBOUH, Vice-président de la présidence du jury de concours relatif à la construction de la Piscine Olympique Métropolitaine à Rezé,

Considérant qu'il y a lieu de désigner des personnes dont la qualification ou l'expérience correspond à celle exigée des candidats, ainsi que des personnes ou représentants d'institution/d'entité dont la participation présente un intérêt particulier au regard de l'objet de la consultation,

Arrête

Article unique.

Sont désignées comme membres du jury du concours relatif à la construction de la Piscine Olympique Métropolitaine à Rezé, les personnes suivantes :

| Personne qualifiée |
|--|
| Frédéric BONNET – Architecte – Obras Architecte |
| Étienne BARTCZAK – Architecte des Bâtiments de France |
| Céline JOZ-ROLAND – Architecte - Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement de Loire-Atlantique (CAUE 44) |
| Hilda SEBBAG – Architecte – Mission interministérielle pour la qualité des constructions publiques (MIQCP) |

| Personne ou représentant d'institution/d'entité dont la participation présente un intérêt particulier au regard de l'objet de la consultation. |
|--|
| Gilles GLAD, Directeur des grands équipements - Grand Chambéry |
| Laure LECOLLINET, Directrice générale adjointe Aménagement, cohésion sociale et citoyenneté - Dinan Agglomération |

mis en ligne le :

11 OCT. 2023

Fait à Nantes, le 09 OCT. 2023

Pour la présidente
Le vice président délégué
Ali REBOUH,

Accusé de réception en préfecture
044-244400404-20231009-2023_140ARR-AR
Date de télétransmission : 11/10/2023
Date de réception préfecture : 11/10/2023